

Le SNUDI-FO communique et soutient totalement l'initiative du Comité pour le retour à la semaine de 4 jours avec coupure du mercredi à Avignon qui appelle à se rassembler lors de la réunion du prochain Conseil municipal.

**Pour le retour à la semaine de 4 jours
avec coupure du mercredi sur 36 semaines**

RASSEMBLEMENT samedi 29 novembre à 9h

**devant la salle polyvalente de Montfavet
où se tiendra la réunion du Conseil municipal
- près d'Agroparc - 246 rue Félicien Florent -**

Bus : Ligne 4, descendre à l'arrêt Salle de Montfavet (1 minute à pied)
Bus : Ligne C3, descendre à l'arrêt Agroparc Centre (3 minutes à pied)

La réforme des rythmes scolaires : une prétendue réponse à l'échec scolaire

Cette réforme avait comme objectif affiché d'améliorer le niveau des élèves, de faciliter les apprentissages ; l'évaluation commandée par le Ministère et réalisée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) n'a pas constaté d'écart importants selon le type d'organisation mise en place. Les arguments « d'efficacité pédagogique » des rythmes scolaires avec un après-midi libéré ont ainsi été remis en question.

Extraits du Rapport de la DEPP, consultable à :

https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/imported_files/document/depp-2017-Dossier-207-organisations-temps-scolaire-reforme-2013-effets-observe_790863.pdf

Page 7 : « Pour les élèves de CM2 étudiés, de légères différences de résultats semblent apparaître au détriment des organisations du temps libérant un après-midi, mais qui doivent être considérées avec prudence. Ces légères différences touchent cependant plus les élèves de milieu défavorisé qui bénéficiaient donc davantage d'une organisation du temps scolaire régulière. »

Page 16 : « Les seuls effets observés à partir des données du panel indiquent des scores un peu plus faibles en moyenne pour les élèves des organisations du temps scolaire 2 et 3 » [celles avec un après-midi libéré, comme c'est le cas à Avignon, ndlr].

La DEPP a notamment conclu « qu'en tout état de cause, les écarts entre les organisations du temps scolaire sur le niveau des élèves, lorsqu'il y en a, sont d'une ampleur très limitée, » et qu' « il se pourrait que l'impact négatif touche particulièrement les élèves les plus en difficulté ».

Si le ministère lui-même ne reconnaît **aucun bienfait particulier à ces rythmes scolaires**, pourquoi s'entêter à les imposer localement à nos élèves au risque de les fatiguer inutilement ? Au quotidien, cette réforme a dégradé les conditions de travail des personnels qui sont contraints de se déplacer un jour de plus chaque semaine, d'assumer des frais supplémentaires, de parking ou de garde d'enfants quand ils viennent d'une commune limitrophe, ce qui est le cas de nombre d'entre eux.

[suite p. 2](#)

La réforme des rythmes scolaires :
une attaque contre notre Statut national et le caractère national de l'École publique

Imposée par Vincent Peillon en 2013, sous le gouvernement de François Hollande, cette réforme s'est révélée être une véritable usine à gaz. Chaque maire s'est vu octroyer le pouvoir d'organiser la semaine scolaire et les horaires d'enseignement à sa guise. Résultat, il y a eu jusqu'à **10 organisations différentes de la semaine scolaire dans notre département** !

Dès 2013, le SNUDI-FO s'est opposé à la déréglementation du temps scolaire qui ouvrirait un processus de **territorialisation** de l'École publique.

FO refuse que les collectivités territoriales, c'est-à-dire des élus politiques, imposent un cadre local à l'École publique. Elle doit garder son **caractère national** qui, avec le **statut national de fonctionnaire d'État des enseignants**, garantit l'égalité des droits et de traitement des élèves dans l'accès aux savoirs.

C'est pourquoi FO soutient le comité qui s'est constitué à Avignon pour le retour à la semaine de 4 jours à laquelle sont revenues toutes les communes à l'exception d'Avignon, Grillon et Richerenches.

Sommaire

Appel du Comité et témoignages p. 1-2
Pétition p. 3 - Comment le ministère vendait la réforme des rythmes p. 4

Suite page 1

Cela a créé une certaine confusion entre les temps de classe et les activités municipales, avec toutes sortes de tension à gérer : matériel pédagogique utilisé sans autorisation, vêtements égarés qu'il faut retrouver le lendemain, nécessité pour les parents de trouver une solution au débotté quand les activités du périscolaire sont annulées au dernier moment...

L'objectif annoncé de « mieux rythmer la journée » s'est transformé en réalité en une semaine rallongée, avec pour conséquence une fatigue accrue chez les élèves, et plus particulièrement chez les plus jeunes, aboutissant notamment à des taux d'accidents dans l'école plus élevés en fin de semaine.

Autre conséquence, et pas des moindres : l'absentéisme est statistiquement accru le mercredi matin ainsi que le matin du jour du périscolaire, ce qui ne peut pas favoriser les apprentissages des élèves concernés. Enfin, des interventions pendant le temps scolaire de personnels territoriaux apportant une expertise particulière ont été réduites voire supprimées en raison de l'affectation de ces agents aux activités périscolaires.

Quant aux activités périscolaires, elles ont toute leur place le mercredi toute la journée et pourquoi pas aussi le samedi, jour ou de nombreux parents travaillent, et il serait judicieux que les mairies l'envisagent.

Le retour à la semaine de 4 jours, une demande exprimée par 80 % des Conseils d'école et une pétition largement signée

Alors que 80% des conseils d'écoles avaient voté une motion demandant le retour à la semaine de 4 jours à Avignon, la mairie s'est entêtée dans son choix. Aujourd'hui, la pétition portée par le **Comité pour le retour à la semaine de 4 jours à Avignon, sur 36 semaines avec la coupure du mercredi, soutenu par le SNUDI-FO**, compta 3 000 signatures.

Une enseignante qui a quitté Avignon depuis 2 ans pour une commune à la semaine à 4 jours nous a écrit

En tant qu'enseignante, bien sûr je ressens beaucoup moins de fatigue en ayant un réveil de moins par semaine mais ce n'est pas le mieux.

En effet, le mieux c'est d'arriver le mardi soir chez soi et de mettre son cerveau sur off. Avoir sa classe le lendemain est une forte charge mentale, on y pense tout le temps, alors que si nous n'avons pas la classe le lendemain, on se défait de cette charge mentale. C'est ce qui m'arrive chaque mardi soir.

Cela me fait penser aux moments où j'étais en direction. Mon jour de décharge était une journée intense mais la veille il n'y avait pas cette charge mentale de la classe. Chose très agréable.

La semaine à 4 jours fait gagner un confort de vie mais aussi une amélioration niveau santé. Moins de fatigue, moins malade, moins d'arrêts.

La lettre d'un parent d'élève à la mairie

Bonjour,

Je me permets de vous écrire pour vous faire part de mon énervement.

Cela fait plusieurs années que :

- les parents d'élèves sont contre la semaine à 4.5 jours comme nous vous l'avons exprimé il y a 3 ou 4 années de cela en votant dans les écoles,
- les conseils d'école ont voté en grande majorité sur Avignon (avec près de 90% des écoles) contre cette mise en place,
- les encadrants ne sont parfois pas formés,
- les activités ne sont pas toujours en lien avec les programmes que vous nous communiquez,
- les élèves restent encore une demi-journée de plus au sein de l'école avec très peu d'activités en dehors comme les musées, piscines, patinoire...
- vous nous imposez, lorsque les deux parents travaillent comme c'est notre cas, de mettre nos enfants en périscolaire car nous n'avons pas d'autre moyen de garde.

Et en plus, maintenant, vous n'êtes plus en capacité de tout mener à bien à cause d'un manque d'effectif, et du coup il y a des fermetures par rotation dans les écoles...

Est-ce que vous vous rendez compte que vous mettez les parents qui travaillent en difficulté avec cette fermeture tournante ?

Il serait vraiment temps d'arrêter de vous obstiner à vouloir maintenir ce système de périscolaire tournant. Il n'y a plus que 3 communes qui le mettent encore en place avec l'arrêt de la part de la ville de Monteux.

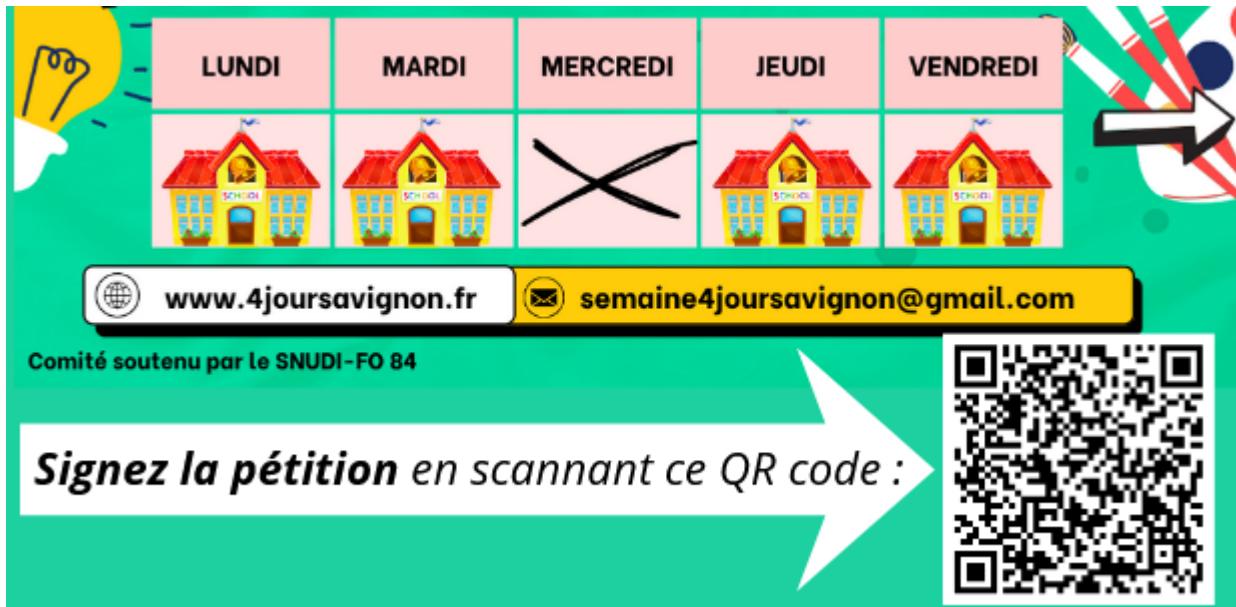
Il serait mieux de continuer à investir dans l'École et l'Éducation comme c'était le cas avant cette réforme avec un remplacement des ATSEM en maternelle lorsque ces dernières sont malades, en recrutant du personnel par exemple. De renforcer l'encadrement des cantines car parfois le personnel y est en sous effectif. et pourquoi pas de faire du mercredi une journée culturelle en proposant un périscolaire à ce moment là.

Veuillez recevoir mes sincères salutations et par avance merci de faire remonter ces informations au personnel décisionnaire.

Enseignants, parents d'élèves, AESH et ATSEM, rassemblons-nous samedi 29 novembre à 9h, devant la salle polyvalente de Montfavet (246 rue Félicien Florent 84140 Montfavet/Avignon) où se déroulera la prochaine séance du Conseil Municipal.

Les élus doivent enfin entendre et satisfaire la revendication du retour à la semaine de 4 jours, exprimée de longue date et très largement majoritaire dans la population avignonnaise.

Pour contacter le Comité : semaine4joursavignon@gmail.com



PÉTITION pour le retour à la semaine de 4 jours avec la coupure du mercredi, sur 36 semaines, sur la commune d'Avignon

Madame le Maire,
Les enseignants, agents territoriaux, AESH, parents d'élèves
de l'école
vous demandent le retour à la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) sur **36 semaines**.

NOM - PRÉNOM	SIGNATURE	Indiquez votre mail si vous souhaitez être personnellement informé des actions à venir

Retourner la pétition papier à : semaine4joursavignon@gmail.com

Comment le ministère vendait la réforme des rythmes scolaires...

Le site du ministère annonçait « une bonne réforme, qui va permettre aux écoliers de mieux apprendre à lire, écrire et compter », et la ministre Vallaud-Belkacem affirmait qu'au bout d'un an de nouveaux rythmes, « les élèves font preuve d'un temps d'avance de trois semaines par rapport à ce qui se faisait avant » !

Les campagnes médiatiques ministérielles ont pu alors abuser mais elles n'ont pas camouflé une réalité qui perdure dans les écoles : des classes sont toujours chargées, il manque des Remplaçants, des AESH, les Aides spécialisées, les RASED, continuent de péricliter ; faute de places, des élèves sont privés d'une orientation en institut médico éducatif, l'inclusion systématique qui nie les besoins éducatifs particuliers génère souffrances et violences... Une mesure qui a montré de l'efficacité pour les apprentissages depuis des décennies, c'est d'abord et avant tout la baisse des effectifs dans les classes comme l'ont confirmé les dédoublements de classes mais au prétexte de la baisse démographique des milliers de postes d'enseignants sont supprimés année après année.

Qui peut encore sérieusement prétendre qu'il est souhaitable dans l'intérêt des élèves que l'organisation de la semaine scolaire ne soit pas identique sur tout le territoire de la République, mais qu'elle fluctue d'une ville à l'autre voire même au sein d'une même ville en fonction des orientations et des conceptions éducatives des élus politiques, des finances des collectivités locales et des contingences territoriales ?

 ADHÉSION en ligne ou snudifo84.com/ puis onglet « pour adhérer » - paiement fractionné possible (jusqu'à 5 versements). La validité de la carte de paiement ne doit pas se terminer dans la période des prélèvements.	 ADHÉSION par prélèvement mensuel avec renouvellement automatique ou snudifo84.com/ puis onglet « pour adhérer » Renvoyer la fiche d'adhésion (par mail ou par courrier) accompagnée d'un RIB.
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

COTISATIONS DE BASE

66 % du montant de la cotisation vous sont remboursés par le Trésor public (par virement ou par chèque)

ECHELONS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Prof. des écoles		90 €		171 €	177 €	181 €	190 €	200 €	211 €	224 €	238 €
P.E. hors classe	213 €	223 €	235 €	250 €	264 €	276 €	280 €				
P.E. classe exceptionnelle	251 €	265 €	275 €	290 €	1er chevron 310 €	2e chevron 320 €	3e chevron 330 €				
ECHELONS	10	11									
Instituteurs	172 €	185 €									

MAJORATIONS

La cotisation stagiaire (FSTG) est à 90 € soit 30 € après la déduction fiscale.

Enseignants ASH, PEMF, UPE2A	+ 10 €	Directeur d'école	hors EP	REP	REP +
PEMF et CPC	+ 15 €	2 - 4 classes	+ 20 €	+ 30 €	+ 50 €
Adjoint en REP	+ 10 €	5 - 9 classes	+ 30 €	+ 40 €	+ 60 €
Adjoint en REP +	+ 20 €	10 classes et plus	+ 40 €	+ 50 €	+ 70 €

Chèque(s) à l'ordre de « SNUDI-FO 84 »
Plusieurs versements possibles
(10 maximum) prélèvement des chèques
aux dates que vous indiquerez.

AESH : 50 € RETRAITÉ : 75 €
En disponibilité ou
en congé parental : 35 €

Temps partiel : cotisation au prorata
du service effectué
(50 %, 75 %, 80 % ... de la cotisation)

A retourner à :
SNUDI-FO B.P. 80010
20 avenue Monclar
84004 AVIGNON cedex 01

Bulletin d'adhésion

Nom : Prénom :

Corps : Institut. - P.E. - PE Hors classe - PE Classe Exceptionnelle - PE stagiaire

Échelon : Date de passage :

Fonction : Adjoint - Directeur - PEMF - ASH - autre :

AESH en CDD - en CDI échelon : date de passage :

PIAL :

Date de naissance :

École - localité : mat/élém/primaire/collège

Tél.

Adresse personnelle

E-mail personnel :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le SNUDI-FO. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier.

Téléphone personnel mobile :

Téléphone personnel fixe :

déclare adhérer au SNUDI-FO

Date et signature

L'adhésion vaut pour 1 an à compter de la réception du formulaire.

La syndicalisation s'effectue tout au long de l'année, année scolaire ou année civile indistinctement.